

Le Bulletin Trimestriel

Une publication du Bureau de l'Association

numéro 42 - 11^{ème} année - 13 avril 2018



Au sommaire :

L'édito du Président

se concentre ce trimestre sur les retraites complémentaires .



Le coin de la techno

Comment fonctionne une IRM ?



La colère des retraités : communiqué de presse de la CFR



Le prélèvement à la source : La vidéo de l'administration fiscale



Cher(e)s ami(e)s,

Ce second Bulletin Trimestriel de 2018 va nous permettre de faire le point sur les événements importants, et reprendre les grandes orientations qui ont été décidées lors de notre AG du 24 janvier dernier, ainsi que les actions de nos Fédérations. Sachant que vous avez certainement tous parcouru le compte rendu de notre A.G., sur le site ou le document papier, nous nous permettrons de faire l'impasse sur certains sujets et nous nous concentrerons sur les dossiers des retraites Complémentaires Arrco/Agirc, qui sont beaucoup plus importants et épineux, avec les politiques, les partenaires sociaux et les responsables de la gestion.

- La généralisation de la Complémentaire santé va dans le sens du développement de la solidarité. Rappelons que les contrats collectifs seront obligatoires et que la loi les encadre afin d'apporter un socle minimum pour tous. C'est un pas important dans l'accès à des soins de qualité. Nous avons donc apprécié l'intervention des responsables de Mercer lors de notre AG « Pour mieux comprendre la généralisation de la Complémentaire Santé. La discussion a été très animée avec ces responsables, car il apparaît que les remboursements sur certains postes ont diminué de façon importante, et que notre Complémentaire santé a subi de nombreuses modifications dans le cadre du CAS.

Il ressort que les résultats à mi-parcours n'étaient pas très bons, surtout pour le Groupe des Anciens.

N'oublions pas que nous profitons du même contrat santé UNISYS/MERCER que les actifs.

- Malgré les actions permanentes de nos Fédérations auprès des politiques, les Députés les Sénateurs, etc ... l'augmentation de la CSG a bien été appliquée en janvier 2018 de 1,873%, sans compensation légitime sur notre pouvoir d'achat. Finalement notre net est amputé de 1,85%, et les actions de l'UFR/CFR, n'ont pas modifié la dite motivation de l'exécutif. Peut-être aurait-il fallu, en son temps, que les retraités de l'UFR/CFR agissent auprès de leurs Elus, et peut être aurions-nous obtenu des compensations dans ce domaine.

suite page 2

- En relation avec nos Fédérations (UFR/CFR), nous vous informons que l'**accord Agirc/Arrco** du 30 octobre est un accord en trompe l'œil. Le projet de réforme n'était pas à la hauteur des enjeux financiers et il aggravait les inégalités entre secteur public et privé. L'accord du 30 octobre « les Partenaires Sociaux persistent et signent » détaille les conditions de minoration et de majoration des pensions en fonction de la différence entre l'âge de départ et celui du taux plein, tout en déplorant à nouveau que cet accord ne garantisse pas la pérennité des régimes et accroisse les différences au détriment du secteur privé. Ce deuxième communiqué offre aux pouvoirs publics le concours de la CFR pour mettre en place l'ensemble des retraites Françaises sur un système unique, pérenne et susceptible de gagner la confiance des jeunes générations. Prochainement, avec les responsables de l'UFR, nous analyserons en détail les conséquences de cet accord pour les salariés et retraités, en distinguant les réformes appliquées dès janvier 2018 et celles qui ne s'appliqueront qu'à partir de janvier 2019.

La fusion des deux régimes en 2019 éloignera la perspective d'une forte baisse des pensions AGIRC, mais s'accompagnera également d'une augmentation significative des cotisations salariales pour les actifs.

- Pour information, l'UFR a obtenu l'Agrément national en qualité d'union d'Associations représentant les usagers dans les instances hospitalières « la Santé, les Affaires Sociales, le droit des Femmes », arrêté que nous attendions avec beaucoup d'impatience. Nous espérons un jour obtenir la représentativité auprès des Pouvoirs Publics.

- Le **contrat Santé Unisys/Mercer** : Concernant notre Contrat Santé, après une année 2017 bien maîtrisée nous avons eu de très bons résultats ; Retraités 87,2%, Actifs 91,6%, Total Unisys 89%. Cependant, les résultats du premier semestre 2017 n'étaient pas très bons, à savoir ; Retraités 106%, Actifs 95%, Total **Unisys 102%**, en espérant que le second semestre sera de meilleure augure, car c'est le poste Hospitalisation qui a provoqué cette augmentation sur 2017. Malgré ce résultat, la mutualisation au niveau Unisys a permis de ne pas augmenter les primes au 1^{er} Janvier 2018. Merci aux actifs

- Le contrat Groupe **France Mutuelle** est à l'équilibre sur l'année 2017, ce qui permet de maintenir les prestations actuelles sans augmentation des primes au 1^{er} janvier 2018. Nous n'avons eu que l'augmentation du PMSS.

- La présentation de notre ami, **Jean-Yves Amable** concernant la nouvelle organisation de l'Entreprise a été très appréciée par les participants, bien qu'il ne posséda pas tous les éléments à ce jour. Nous pensons pouvoir vous communiquer plus d'informations dans les prochains mois concernant cette nouvelle organisation.

- Les 98 participants à notre A.G. ont plébiscité les sujets traités, ainsi que l'organisation de notre Assemblée générale :

un apéritif, suivi d'un excellent repas dans les Salons d'Unisys, et comme les années précédentes une implication très active et positive des Membres présents. Cependant nous sommes très inquiet pour l'organisation de nos prochaines "Assemblées Générales" dans les futurs locaux très restreints par rapport aux actuels. A voir si nous pouvons trouver d'autres possibilités dans le périmètre du nouveau Siège de Colombes.

- Nous devons comprendre les défis pour mieux relever nos enjeux, affronter les difficultés de notre Association, pour mieux en faire des opportunités pour l'avenir de notre sympathique et active Association. Soyons prêts à les relever en continuant de nous inscrire dans l'action avec toujours la même envie farouche, gardons ce cap et continuons de parcourir ensemble avec fierté, et détermination, les multiples Chemins qui éclairent notre avenir.

- Un sujet plus agréable, où nous vous avez fait un très grand plaisir en vous intéressant à notre proposition de voyage en «**Croisière** Côtière, la côte Amalfitaine, Naples, les Iles Eoliennes, la Sicile et la Calabre, de Paris à Paris» avec le Groupe CroisiEurope, 7/Jours/6 Nuits du 2 au 9 mars 2018. Car cette destination a eu beaucoup de succès puisque nous étions 48 Participants.

- Nous sommes également très heureux de la reprise de nos **activités golfigues** de printemps dans la Région Parisienne et un grand merci à Jean-François pour son organisation, et à très bientôt pour une nouvelle prestation golfigue au printemps 2018, en espérant que nous serons plus nombreux que les années précédentes.

- Nos **journées rencontre de septembre 2018** ont été décidées par les Membres du bureau, et c'est à Dijon et la Région Bourgogne que nous allons découvrir cette belle Région. Nous visiterons le Musée des Beaux Arts à Dijon, le lundi 3 septembre après le repas.

Le mardi 4 septembre, visite guidée de la Capitale des Ducs de Bourgogne et les grands Ducs de l'Occident. Après le déjeuner dans le centre de Dijon, nous partirons pour la visite du Centre historique, puis visite de l'ancienne Abbaye Saint Bénigne et la Chartreuse de Champmol.

Mercredi, 5 septembre nous partirons pour la visite du Château du Clos-Vougeot avec une dégustation de plusieurs vins des Côtes de Beaune. Puis visite des Hospices de Beaune, et du quartier historique avec un guide, et retour à Dijon.

Jeudi 6 septembre, nous partirons pour la visite de Vézelay et de Fontenay, ainsi que les sites touristiques. Retour à Dijon pour le « diner de Gala » au centre ville puis retour à l'hôtel.

Vendredi matin petit déjeuner à l'Hôtel et fin de notre séjour. Nous envisageons d'organiser une ou deux visites insolites pour ceux qui seraient intéressés par le programme qui sera diffusé le jeudi 6 septembre 2018. (Le Château de Savigny les Beaune et des musées)

suite page 3

Nous revenons en ce début d'année à la vie de notre Association qui a été en 2017 riche et active en évènements, avec un bilan plutôt positif dans les grandes missions développées pour nos Membres, mais peut être un bémol pour le recrutement, car malgré de nombreux départs suite au plan Unisys, nous n'avons pas eu beaucoup de pré-retraités qui ont postulé pour adhérer à notre Association.

Toujours dans le cadre du **recrutement**, très important pour la survie de notre Association : nous avons une situation plus tendue que l'an dernier puisque 14 membres ont été recrutés, mais 17 nous ont quittés « décès maladie, etc... » soit un net de -3 pour un objectif de +4 sur l'année 2017. Et pourtant nous avons le souci permanent de rechercher des anciens de la Société pour les inciter à nous rejoindre et compenser ainsi les départs naturels. Nous avons besoin de votre action auprès d'anciens collègues dans vos régions. Parfois il ne faut pas grand-chose pour les décider, et pensez à la campagne de recrutement, qui récompense tout membre parrainant un nouveau membre : il se verra remettre une somme d'argent non négligeable.

- Des nouvelles des Anciens.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous 14 nouveaux Membres sur l'année 2017: Gilbert Bruyas, Dominique Michaut, Maurice Michel, Alain Le Cordier, Jean-Jacque Paquet, Vincent Rodilla, Gilles Cadinot, Michel Finck, Christian Rebaudo, Didier Leroux, Philippe Thevenot, Patric Caldin, Nina Brissot, Damien Bordone. Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue au sein de notre Association.

Sachez que nous ferons le maximum afin de défendre les intérêts de nos Membres, et nous sommes également engagés dans de nombreuses actions concernant les retraités, la défense de nos acquis sociaux dans l'Entreprise, la Retraite, la Santé et le maintien de notre Complémentaire Santé avec l'aide de nos fédérations UFR/ CFR.

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes Pascales en famille, et que vous vous êtes retrouvés avec vos enfants et petits-enfants, avec la paix dans vos familles pour chacun et chacune d'entre vous.

Jo.FRAPPAZ

La colère des retraités...

Les 16 millions de retraités ne sont pas des va-t-en-guerre et connaissent l'état des finances du pays.

- Ils approuvent l'élargissement du financement de la protection sociale sur une base plus large comme Michel Rocard l'avait initié avec la création de la CSG.
- Ils comprennent le souci des pouvoirs publics d'améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes.
- Ils approuvent l'intention du Président de bâtir un nouveau régime de retraite, applicable à tous, comme la CFR le demande depuis de nombreuses années.

Mais ils refusent d'être discriminés et traités comme des citoyens de seconde zone.

- Ils ne comprennent pas pourquoi la majorité d'entre eux devraient être les seuls à devoir acquitter une cotisation maladie spécifique alors qu'elle est supprimée pour les autres et que le coût final de leur complémentaire santé est trois fois plus élevé que pour les actifs.
- Ils ne comprennent pas pourquoi, alors que pouvoir d'achat du reste de la population est amélioré ou au minimum maintenu, l'augmentation du taux de la CSG se traduit pour la majorité d'entre eux par une amputation de leur pouvoir d'achat.
- Ils rappellent que pour eux, ces amputations, s'additionnent depuis des années sans espoir de « retour à meilleure fortune ». Pour eux, l'amputation est définitive et cumulative.

La Confédération Française des Retraités rappelle les revendications de son 1,5 million d'adhérents.

- Supprimer la cotisation maladie sur les retraites complémentaires des anciens salariés comme elle l'a été pour les actifs.
- **Permettre aux retraités de déduire de leur revenu imposable leur cotisation de complémentaire santé comme cela est permis aux actifs.**

Communiqué de la CFR, le 13 Février 2018

Le coin de la techno...

Comment fonctionne une IRM ?



À la différence de l'imagerie par rayons-X, qui fonctionne en envoyant des rayons donnant de vous une image à la façon d'un pochoir, l'IRM, ou imagerie par résonance magnétique, fonctionne grâce aux propriétés quantiques de l'hydrogène et d'importants dispositifs magnétiques.

Pour fonctionner, on place le patient dans un puissant champ magnétique : 100 000 fois le champ magnétique terrestre, ce qui est suffisant pour que les noyaux d'hydrogène s'orientent tous dans le même sens. Le corps humain étant majoritairement composé d'eau, et l'eau majoritairement composé d'atomes d'hydrogène, ceci concerne environ 60 % des atomes du corps.

On envoie ensuite des impulsions magnétiques (appelées radiofréquences, transversales au champ principal) qui vont détourner les atomes d'hydrogène de leur alignement. Le changement d'orientation des noyaux d'hydrogène va induire un bref courant électrique dans les capteurs de l'appareil

Ce sont ces courants électriques qui vont permettre de produire une image. En effet, les différents tissus dans les organes du corps sont plus ou moins denses en hydrogène et la réponse électrique de chaque région du corps est donc différente. Chaque région apparaît donc distinctement sur les images finales. Connaissant la cartographie d'un corps « sain », on repère rapidement la présence de choses inhabituelles, comme une tumeur.

L'appareil à IRM ne détecte que les atomes d'hydrogène. La structure particulière du noyau d'hydrogène lui confère un moment magnétique nucléaire non nul, c'est à dire que leur noyau agit comme de petits aimants. L'appareil à IRM ne fait alors qu'exciter ces petits aimants et détecter la réponse..

Pour accentuer l'effet obtenu à l'écran, on injecte parfois au sujet une solution contenant des éléments sensibles aux impulsions magnétiques (gadolinium, oxydes de fer ou du manganèse).

L'imagerie basée sur l'orientation des atomes d'hydrogène soumis à un champ magnétique intense fait partie de ces technologies issues de l'astronomie et de l'exploration spatiale. Les nuages d'hydrogène présents dans l'espace sont parfois soumis à des vents stellaires et d'autres sources de champs magnétiques intenses, et ils réagissent à ça. Si de la lumière nous arrive en traversant cet hydrogène, elle est légèrement altérée et ces altérations sont interprétables par les astrophysiciens.

Comme pour tant d'autres choses, donc, si vous êtes sauvés aujourd'hui grâce à la découverte d'une tumeur au moyen d'un appareil à IRM, c'est grâce aux investissements faits il y 50 ans dans l'astronomie.

Le BUREAU

Le prélèvement à la source ...

Tous les contribuables, dont vous-mêmes, ont reçu la petite vidéo d'explications du Ministère des Finances pour leur permettre de comprendre le mécanisme de ce prélèvement..

Mais peut-être n'avez-vous pas reçu ce message, ou bien l'avez-vous oublié, ou bien pire encore ne l'avez-vous pas vraiment regardé ? Nous vous offrons une nouvelle chance d'être informé. Merci qui ?

[accéder ici à cette vidéo de 2 mn](#)

Donnez votre avis sur ce
Bulletin par mail



Les Anciens d'Unisys, des seniors évidemment en action

Donnez votre avis sur ce
Bulletin par le forum

